

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la fibre !



Le déploiement



Le raccordement





Déploiement de la fibre

Schéma global en ZMD

Légende :

- ZMD : Zone Moyennement Dense
- NRO : Nœud de raccordement optique
- eL : équivalent logement
- PEP : Point d'épissurage et de piquage
- PMZ : Point de mutualisation de zone (~360 eL)
- PA : Point d'aboutement (< 120 eL)
- PB : Point de branchement (6 ou 12 eL)
- D1 : Distribution 1 (du PM au PA)
- D2 : Distribution 2 (du PA au PB)
- D3 : Distribution 3 (raccordement client du PB à la livebox)
- FAI : Fournisseur d'Accès Internet

Logements Raccordables
Fibre dans « l'immeuble » ou dans la rue

Clients Raccordés
Fibre dans le logement

NRO Orange



Nœud de Raccordement Optique opérateur tiers

PEP

Transport (T)

PMZ

PA

PB

Maisons

Immeuble

PB

PB

PB

PB

D3

D1

D2

Point de branchement

= Distribution (D1 + D2)

Logements Adressables

Fibre dans mon quartier

NRO -> PM = T

PM -> PA = D1

PA -> PB = D2

PB -> logement client = D3

} Adressable

} Raccordable

} Raccordé

Les différentes parties du réseau fibre :

— Réseau Orange

— Réseau opérateur tiers

— Réseau mutualisé

... Partie terminale créée par le FAI



Déploiement de la fibre

Délais réglementaires ARCEP



3 mois

Pose du point de mutualisation (PM)

Orange prévient les autres opérateurs et met à disposition la PMZ et les informations.

Les autres opérateurs peuvent alors se positionner sur cette PMZ durant un délai de **3 mois** sans ouverture commerciale possible de la zone (*).

1 mois

Pose du point de branchement (PB)

Orange prévient les autres opérateurs et met à disposition le PB et les informations.

Les autres opérateurs peuvent alors se positionner sur ce PB durant un délai de **1 mois** sans ouverture commerciale possible de la zone (*).

Ouverture commerciale

Ce n'est qu'après ce délai réglementaire (de **3 à 4 mois** en fonction de la date de pose du PB) que la zone peut être ouverte à la commercialisation pour les clients finaux.

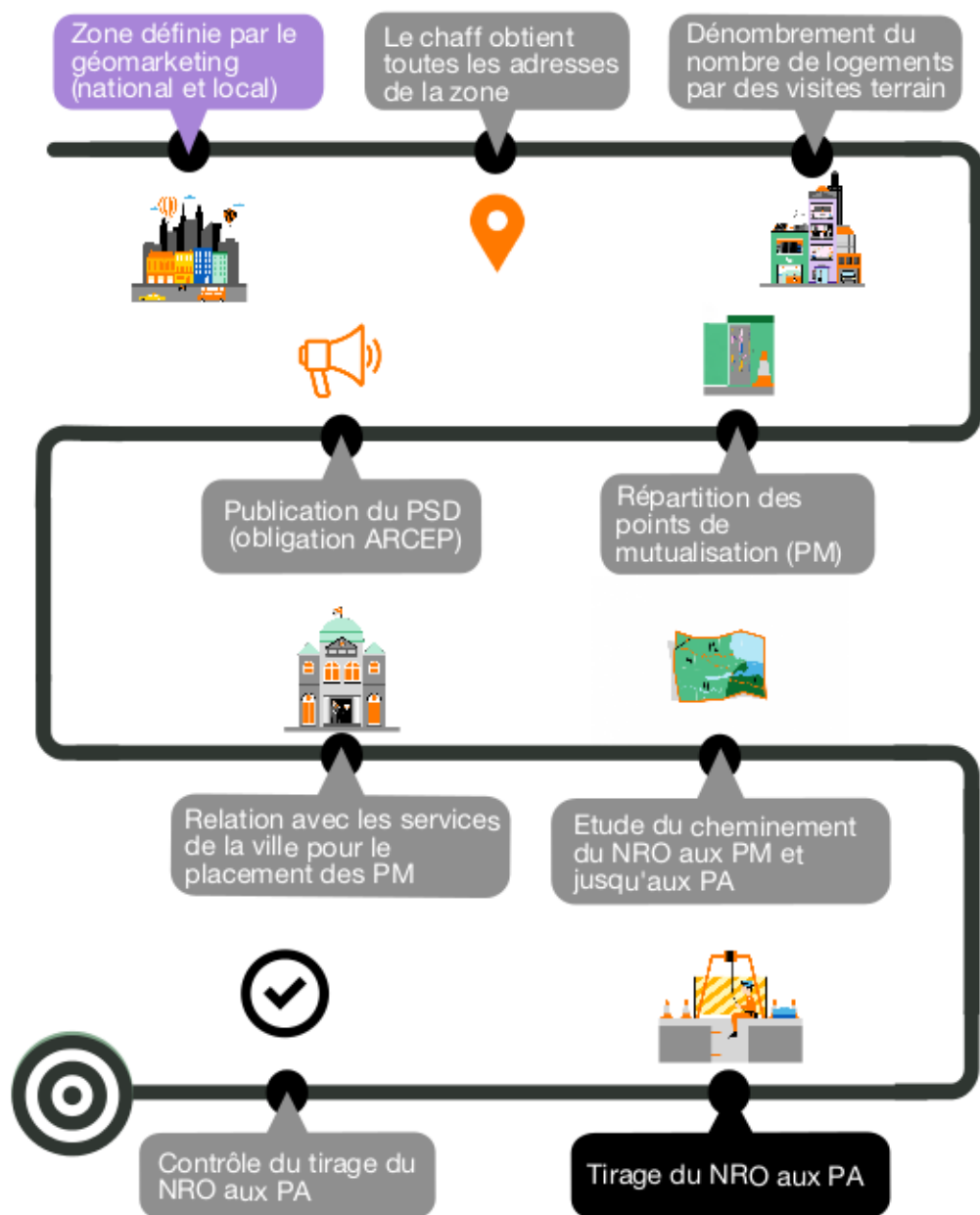
(*) : Un opérateur tiers peut aussi se raccorder au PM ou au PB après l'écoulement du délai de 3 mois applicable au PM et 1 mois applicable au PB, même si d'autres opérateurs sont déjà en train de fournir des services d'accès internet et que la zone est ouverte à la commercialisation .

Lexique : ARCEP : Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, PB : Point de branchement, PMZ : Point de mutualisation de zone



Déploiement de la fibre

De la ville au quartier : T* + D1*



Etude du chargé d'affaires



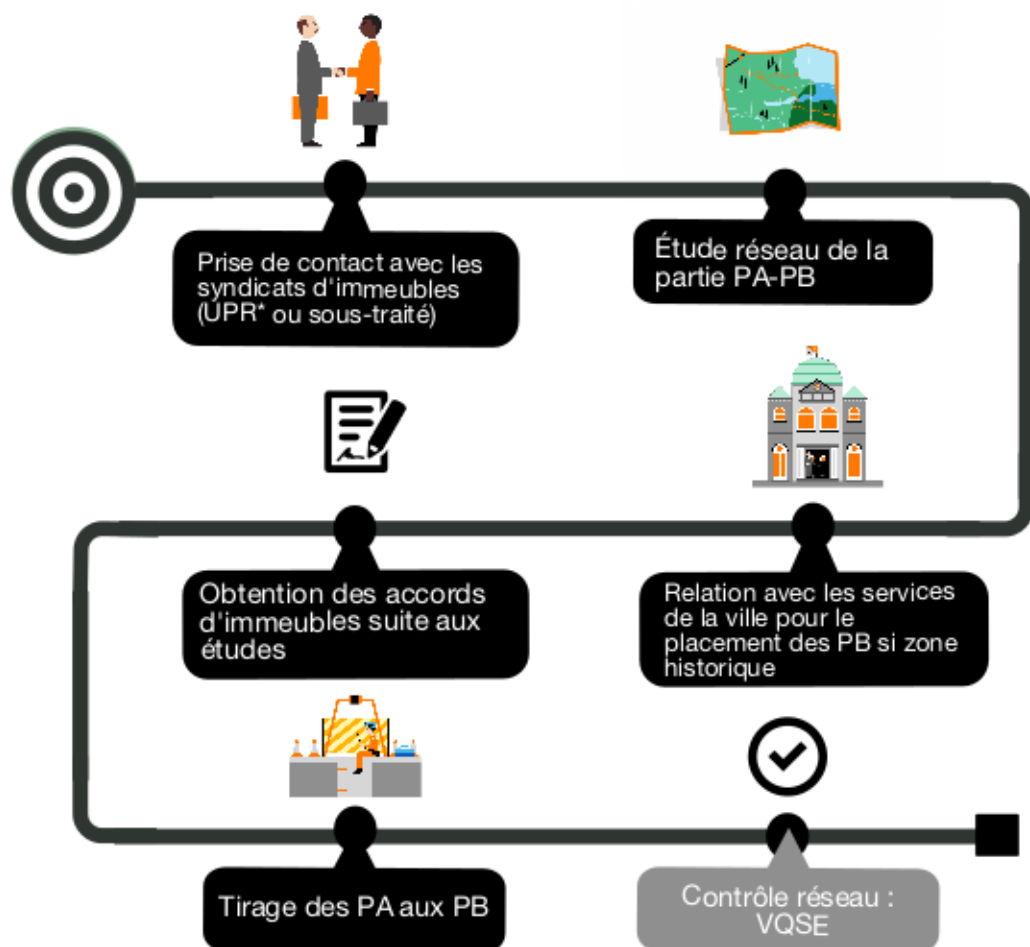
Sous-traité

Lexique : T : Transport , D1 : Distribution 1, chaff : chargé d'affaires, PSD : Publication du Schéma Directeur, PM : Point de Mutualisation, PA : Point d'Aboutement, NRO : Noeud de Raccordement Optique



Déploiement de la fibre

Du quartier à la rue/ immeuble : D2*



Il existe deux modes de construction pour la partie du PA au PB :

- Mode traditionnel : activité confiée à un partenaire avec supervision et points de contrôle à différentes étapes par le chargé d'affaires
- Mode clé en main (représenté ici) : déploiement complet confié à un partenaire (négociations, études, réalisation et mise à jour des bases descriptives) avec points de contrôle en fin de travaux.

Contrôle du chargé d'affaires Sous-traité

* L'UPR traite avec les syndicats d'immeubles pour les grands bailleurs (sur plusieurs villes)

Lexique : D2 : Distribution 2, UPR : Unité de Pilotage Réseau, PA : Point d'aboutement, PB : Point de branchement, VQSE : Vérification Qualité Sécurité Environnement



Raccordement d'un client Fibre

Commande du client



L'entité commerciale (boutique, SCO, PaP,...) transmet la commande

Fixe le RDV



La GTC nationale alloue les ressources techniques nécessaires (automatique)



La conduite d'activité de l'UI trouve un technicien et inscrit l'intervention dans son plan de charge (GPC)



Sondage



Appel client

Le client est raccordé

Appel client

Le technicien intervient chez le client



Ils ont des appuis à chaud au 09 69 39 36 36 :

Appel client préalable (de J-5 à J-2) par les partenaires ou PPC Orange

Le PPC (à froid) pilote le suivi du problème en aiguillant vers les acteurs nécessaires et assure la reprise de RDV



Echec de prod

Si difficultés terrain ou client : PPC à chaud

Si besoin d'appui technique : STGP